



Auxerre, mercredi 24 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03152

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
Arrêté préfectoral n°DDT/USR/2023/0028

Feux d'artifices**Rivière YONNE****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)** **- le 26/08/2023 de 20:00 à 23:59**

- o Yonne (sur le Bief de Joigny Saint Aubin)
entre les pk 30.200 (Extrémité Est de la promenade du Mail) et pk 31.111 (Pont de la RD 959 à Joigny)

**Une interdiction de stationner (Rive droite et rive gauche)
(tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 26/08/2023 de 08:00 à 23:59

- o Yonne (sur le Bief de Joigny Saint Aubin)
entre les pk 30.200 (Extrémité Est de la promenade du Mail) et pk 31.111 (Pont de la RD 959 à Joigny)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la tenue d'une manifestation « feux d'artifices » dans le bief d'Epizy le 26/08/2023. A cet égard les usagers devront être vigilants et respecter les prescriptions sur la zone et les plages horaires définies ci-dessus.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Nivernais - Yonne, 5, rue du Halage, 89000 AUXERRE
Tél : 03 58 43 21 65 - Fax : 03 86 20 27 12

Date limite d'affichage :

27/08/2023

Chef d'UTI

Signé

Vincent CHEVALIER